

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gen. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	France et Colonies fr ^{es}	10 fr.
	Etranger	15 fr.

SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

3058 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****ORDRE DU JOUR**

DE LA

*Séance générale du Mardi 13 Mai 1930, à 20 h. 30*1^o *Vote sur l'admission des candidats présentés le 8 Avril :*2^o *Présentation de :*

M. Biolley (Louis), 7, rue d'Ivry, Lyon, par MM. Challumel et Jacquet. — M. Moncel (Jean), l'Hermitage, Pont-Authion (Eure), *Hyménoptères, entomologie appliquée*, par MM. Riel et Nicod. — M. Rabourdin (Louis), Villerest (Loire), par MM. Lesourd et Larue. — M. Revillard (Constantin), 27, route de Genas, Villeurbanne (Rhône), par MM. Pouchet et Thomas. — M. Vitet (A.), 194 bis, rue Garibaldi, par MM. Thomas et Pouchet. — M. Goursat (Henri), licencié, sciences, préparateur au Vivarium du Muséum National d'Histoire naturelle, 54, rue Cuvier, Paris, (5^e) *Hémiptères*, par M. Gaillard et M^{me} Huchard. — M. Janot (Gabriel), 189, rue Nationale, Villefranche-sur-Saône (Rhône), *Coléoptères*. — M. Maller (Antonio), Hansa Humboldt, Santa-Catharina (Brésil), *Homoptères du Brésil*. — M. Nelva (Etienne), pharmacien, 21, avenue de France, Batna (Algérie), *Conchyliologie*, par MM. Riel et Nicod. — M. Dufrené (Georges), 59, rue d'Anse, Villefranche-sur-Saône (Rhône), par MM. Lapalud et Raffin. — M^{me} Michel (Veuve), 78, rue Béchevelin, Lyon (7^e), par MM. Thomas et Pouchet.

3^o M. le Dr BONNAMOUR. — Organisation de la Bibliothèque ; présentation d'un premier catalogue des périodiques des départements français.

Numérisation Société linnéenne de Lyon

de Sologny à 15 h. 15 pour Saint-Point (Le château et le tombeau du poète, arrêt : une heure et demie), puis arrêt : demi-heure à Tramayes.

Retour par Saint-Christophe, Saint-Igny-de-Vers, Chauffailles (arrêt demi-heure), Charlieu, Roanne. Arrivée vers 20 heures. Prix du voyage : 42 francs. S'inscrire pour le voyage et le déjeuner à la librairie Lauxerois, rue du Lycée avant le 12 mai, dernier délai.

EXCURSION DE VALENCE A CRUSSOL

Excursion mycologique, botanique et entomologique. — Dimanche 18 mai, sous la direction de MM. RÉVEILLET et RIEL. Rendez-vous sur le pont de Saint-Péray, près de l'hôtel Badet, à l'arrivée du tramway électrique partant de Valence à 13 h. 30. Montée au château de Crussol, puis sur la crête du rocher de Crussol jusqu'à la carrière Mallet et descente par les bois de pins du versant ouest sur Saint-Péray où l'on arrivera vers 17 ou 18 heures.

EXONÉRATION

M. PETIT (Fernand), s'est fait inscrire comme membre à vie.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION BOTANIQUE

Séance du 25 Mars

La constitution des plantules anormales de Dicotylédones s'accorde-t-elle avec les conceptions de phyllorhize et de convergent?

Par M. A. TRONCHET

Ayant eu l'occasion d'étudier de nombreuses plantules anormales de diverses espèces de Dicotylédones (*Raphanus sativus*, *Impatiens Balsamina*, *Centranthus ruber*, *Dimorphotheca pluvialis*, *Calendula officinalis*, *Zinnia elegans*, *Ambrosia tenuifolia*, etc), l'auteur recherche si la constitution de ces plantules s'accorde pleinement avec les conceptions introduites par G. CHAUVREAU en Morphologie végétale sous les noms de *phyllorhize* et de *convergent*. Les anomalies étudiées peuvent être ramenées à quatre types fondamentaux (*polycotylie*, *syncotylie*, *schizocotylie*, *monocotylie*) reliés par des formes intermédiaires. L'auteur en décrit plusieurs exemples, notamment un cas de monocotylie (compliqué d'une légère schizocotylie) qu'il a observé chez le *Centranthus ruber*. Ses observations l'ont amené à conclure que les conceptions de *phyllorhize* et de *convergent* se révèlent aussi satisfaisantes pour l'interprétation des plantules anormales que pour celle des plantules normales. L'emploi de ces termes permet d'autre part de donner plus de clarté et de précision à la définition des principaux types d'anomalies de la plantule des Dicotylédones.

Si l'on utilise pour cette définition la conception de *convergent*, les principaux types d'anomalies peuvent être ainsi caractérisés :

A. *Polycotylie*. — Dans la polycotylie, chaque cotylédon présente la même constitution fondamentale que l'un ou l'autre des deux cotylédons de la plantule normale : il est caractérisé principalement par un convergent médian offrant la même structure et le même degré d'accélération vasculaire que la nervure médiane des cotylédons de la germination dicotylée.

B. *Syncotylie*. — Dans la syncotylie, deux ou plusieurs cotylédons sont soudés latéralement sur une longueur plus ou moins grande, mais les convergents médians qui leur correspondent se montrent distincts. Le membre cotylédonaire ainsi constitué peut être en apparence simple si la soudure de ses constituants est complète, mais il possède deux ou plusieurs nervures principales auxquelles correspondent dans la tige hypocotylée autant de convergents distincts (au moins par leurs éléments vasculaires les plus primitifs) dont le développement présente une accélération normale.

C. *Schizocotylie*. — Dans la schizocotylie, le cotylédon et le système conducteur médian qui lui correspond se montrent divisés plus ou moins profondément dans le sens longitudinal en deux parties typiquement égales et symétriques. Aux deux fascicules cribro-vasculaires situés respectivement dans les plans médians des deux lobes, correspond, à la base commune de ceux-ci et dans la tige hypocotylée, un seul convergent disposé selon le plan de division du cotylédon.

D. *Monocotylie*. — Ce type d'anomalie, qui paraît assez rare, est caractérisé par la présence d'un cotylédon unique offrant la même constitution fondamentale que chacun des deux cotylédons de la germination normale. La tige hypocotylée de la plantule monocotyle possède un seul convergent médian.

L'application de ces définitions doit être limitée aux espèces de Dicotylédones dont la plantule normale est organisée suivant le type *cruciforme* de E.-N. THOMAS. On sait d'ailleurs que ce cas englobe la très grande majorité des Dicotylédones dont la germination a été étudiée du point de vue anatomique.

En utilisant la conception de *phyllorhize*, on peut encore donner des quatre types d'anomalies de la plantule les définitions suivantes :

A. Il y a *polycotylie* lorsque la plantule est formée de plusieurs phyllorhizes développées simultanément, libres par leurs feuilles ou cotylédons, et complètement fusionnées par leurs caules formant ensemble la tige hypocotylée et par leurs rhizes, qui par leur union, constituent la racine.

B. Il y a *syncotylie* lorsque deux ou plusieurs phyllorhizes constitutives d'une plantule sont fusionnées non seulement par leurs caules et leurs rhizes, mais aussi, partiellement ou totalement, par leurs feuilles.

C. Dans la *schizocotylie*, la feuille d'une ou plusieurs phyllorhizes constitutives d'une plantule est divisée longitudinalement sur une longueur plus ou moins grande en deux lobes typiquement égaux et symétriques par rapport au plan médian.

D. Dans la *monocotylie*, la plantule est formée d'une seule phyllorhize.

L'auteur complète ces définitions par l'indication des faits suivants :

1° Deux ou plusieurs des-types d'anomalies qui viennent d'être définis peuvent être combinés dans une même plantule. C'est ainsi qu'il peut y avoir à la fois polycotylie, syncotylie et schizocotylie, ou encore monocotylie et schizocotylie.

2° Dans le cas de la schizocotylie, le convergent médian correspondant au cotylédon divisé présente souvent dans son développement à la base cotylédonaire et parfois aussi dans la partie supérieure de la tige hypocotylée une

accélération plus grande que le convergent médian d'un cotylédon normal.

3° On constate très souvent dans les plantules anormales, particulièrement dans les cas de polycotylie et de polysyncotylie, une réduction du nombre des convergents à un niveau variable de la tige hypocotylée ou de la racine.

4° La polycotylie, la syncotylie, la schizocotylie et la monocotylie sont reliées les unes aux autres par toutes les formes de passage. Les plantules schizocotylées, par le fait qu'elles présentent cette anomalie à des degrés très variables, s'intercalent comme des termes de transition dans une série de types morphologiques allant graduellement de la polycotylie la plus compliquée à la monocotylie la plus simple. La syncotylie, d'autre part, se relie facilement à la polycotylie ou à la dicotylie grâce à l'existence d'une série d'intermédiaires dans lesquels le degré de fusion des unités cotylédonaire est de plus en plus faible.

Cette communication était accompagnée de 43 figures ou photographies.

BIBLIOGRAPHIE

Préhistoire et Archéologie.

LINCKENHELD (E.), les Mardelles de Lorraine (*Bull. de l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine*, VII, fasc. 3, 1927, p. 169-177, 1 pl.).

FORRER (Robert), Quelques problèmes posés par l'abri entre roches du Paléolithique ancien de Burbach en Basse-Alsace (*Id.*, p. 209-220, 3 pl.).

LOOSER (Gualterio), las Tabletetas para Tomar Rape del Museo Nacional (*Revista Chilena de Historia Natural*, XXX, 1926, p. 19-22, 1 pl.).

LOOSER (Gualterio), Notas sobre alfareria chilena (*Id.*, p. 92-97, 1 pl.).

LATCHAM (Ricardo E.), El culto del Tigre entre los antiguos pueblos andinos (*Id.*, p. 125-136, 2 pl., 1 col.).

GAILLARD (Claude), l'Art préhistorique à la Genière, abri sous roche de la commune de Serrières-sur-Ain (*Bull. de la Soc. des Naturalistes et des Archéologues de l'Ain*, n° 44, 33^e année, janvier 1930, p. 57-75, 4 fig.).

DIOT (Ch.), Stations de l'Age du Bronze dans l'Ain et trouvailles faites aux Sardières, près de Bourg (*Id.*, p. 76-83, 2 fig.).

AYMAR (Alp.), Préhistoire Auvergnate. Note sur un outil Campignien à forme de couteau (*Bull. de la Soc. d'Histoire Naturelle d'Auvergne*, n° 15, octobre 1929, Supplément, p. 6-7, fig.).

Ph. R.

Malacologie

FAVRE (Jules), les Mollusques post-glaciaires et actuels du Bassin de Genève (*Mémoires de la Soc. de Physique et d'Histoire naturelle de Genève*, volume XL, fasc. 3, octobre 1927, p. 171-434, 38 figures dans le texte, 14 planches).

Dans ce remarquable travail, l'auteur donne une étude critique de tous les mollusques vivant actuellement dans le bassin de Genève et de ceux qui y ont vécu aux époques post-glaciaires, ces derniers négligés à la fois par les géologues et les malacologistes, et bien à tort, car, de leur étude comparée à celle des espèces actuelles ressortent des aperçus très lumineux sur l'origine de la faune malacologique actuelle.